

Avis voté en plénière du 11 janvier 2017

Place des jeunes dans les territoires ruraux

Déclaration du groupe CGT-FO

Nous souhaitons remercier et féliciter les président.e.s des deux sections concernées par ce projet, les rapporteur.e.s et l'ensemble des membres qui ont participé activement à ce travail. Sans le dire de manière directe, cet avis montre à quel point les jeunes en milieu rural sont frappé.e.s d'invisibilités (statistique, sociale, économique, culturelle, etc.). Ils.elles subissent de plein fouet les conséquences des politiques publiques qui privilégient l'optimisation des ressources et leur regroupement, pour faire des économies d'échelle, au dépend du bien-être des citoyen.ne.s, où qu'ils.elles soient. Le rapport de France

Stratégie sur les « Dynamiques et inégalités territoriales » suggère clairement de concentrer les moyens de l'Etat dans la métropolisation pour en faire le moteur des dynamiques territoriales, au détriment d'une réelle politique d'aménagement du territoire. Ce mouvement est initié depuis 2014 par les lois MAPTAM et NOTRe et de plus en plus le territoire est maillé autour d'une centralité métropolisée à dominante urbaine et suburbaine, qui concentre l'essentiel de l'activité économique et des richesses et une périphérie rurale délaissée et abandonnée à l'écart de tout. Les villages et les bourgs se vident, les commerces ferment en cascade, les services publics se réduisent, les emplois se raréfient, l'activité économique se délocalise, etc. Certes, la population des zones rurales augmente plus que celle des villes mais au moment où le calme des villages peut attirer les retraité.e.s, les jeunes ruraux.ales doivent plier bagages pour continuer leurs études, trouver un emploi et faire leur vie en ville.

Des problèmes majeurs se posent donc pour les jeunes qui choisissent de rester en milieu rural:

- la mobilité rendue obligatoire par l'insuffisance de moyens destinés à l'offre de formation de proximité, entraine des difficultés tant sociales que financières, du fait des contraintes de disposer d'un véhicule et d'un logement;
- le constat fait dans le rapport, de l'accès à l'emploi, à la formation, prouve les difficultés de ces jeunes ruraux.ales en comparaison avec les jeunes citadin.e.s, notamment les jeunes femmes qui représentent 61% des demandeur.euse.s d'emploi en milieu rural;
- la politique de dévitalisation rurale, au travers de l'insuffisance voire la disparition des services de proximité, des services publics, des entreprises, accroit ses difficultés;
- les différentes réformes territoriales, réformes de la santé ne seront-elles pas un élément supplémentaire à cette désertification ?
- l'accès à la culture, à la communication nécessite que l'on donne aux acteur.rice.s de terrain (associations, collectivités) les moyens nécessaires à assurer leurs missions dans les territoires ruraux, ce qui ne nous semble pas la direction suivie aujourd'hui, car les diminutions de dotation globale de fonctionnement aux collectivités entrainent souvent une remise en cause des subventions allouées par les collectivités aux associations et structures locales, dans les

domaine en particuliers de la culture et du sport, alors qu'elles font un travail conséquent pour faire vivre la cohésion sociale dans ces territoires;

- il faut donner aux jeunes ruraux.ales, pour l'avenir des territoires, toute la place qu'ils.elles méritent dans toutes les instances de décisions locales.

Nous espérons que cet avis servira a minima de déclencheur d'une prise de conscience collective des difficultés spécifiques que rencontrent les jeunes en milieu rural et que l'action publique veillera plus au respect du principe républicain d'égalité entre les citoyen.ne.s où qu'ils.elles soient qu'à celui de faire passer à tout prix le déficit public sous la barre des 3%.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis et nous espérons que ses préconisations seront suivies d'effets par nos gouvernant.e.s!

Il n'y a pas deux France : celle des métropoles et celle des zones rurales et périurbaines.